

## **Le 1<sup>er</sup> juin 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos, par voie de vidéoconférence, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020, de 19 h 15 à 20 h 07, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire.

Sont présents à cette vidéoconférence :

Mme Lynda Lizotte, conseillère  
Mme Manon Bélanger, conseillère  
M. Réal Lévesque, conseiller  
M. Dany Chénard, conseiller  
M. Patrick Dionne, conseiller (absent)  
M. Étienne Brodeur, conseiller

formant quorum

Assiste également à la séance par voie de vidéoconférence Mme Anne Desjardins, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Madame la directrice générale fait un rappel de la résolution # 069-2020 adoptée par les membres du conseil lors de la séance du 6 avril 2020 permettant au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, suite à l'arrêt 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux.*

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020
6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020
7. Approbation et autorisation des comptes à payer
8. Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier
9. Résolution permettant aux citoyens de soumettre leurs questions et commentaires sur le rapport des faits saillants du rapport financier
10. Rapport de la Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest
11. Rapport d'organismes
12. Modification à la couverture d'assurance de la *Corporation pour le maintien des lieux historiques de Saint-Denis*
13. Correspondance
14. Autres sujets
15. Période de questions
16. Clôture et levée de la séance

103-2020

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020**
- 104-2020 Il est proposé par M. Dany Chénard
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 4 mai 2020 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020**
- 105-2020 Il est proposé par Mme Lynda Lizotte
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.
- 5. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020**
- M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020.
- 6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020**
- M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2020.
- 7. Approbation et autorisation des comptes à payer**
- 106-2020 Il est proposé par M. Étienne Brodeur
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 101 833,22 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.
- 8. Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier**
- Conformément au Projet de Loi 122, le maire doit, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport d'auditeur indépendant.  
Ce rapport fait mention, entre autres éléments, du résultat des états financiers 2019.
- M. le maire faisant lecture dudit rapport.
- 107-2020 Il est proposé par M. Dany Chénard
- Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité distribue le rapport des faits saillants à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, et ce, gratuitement.
- 9. Résolution permettant aux citoyens de soumettre leurs questions et commentaires sur le rapport des faits saillants du rapport financier**
- Attendu que** la présente séance doit se tenir à huis clos due au maintien de l'état d'urgence sanitaire causé par le COVID-19 ;
- Attendu que** la présente séance se tient sans public et que les citoyens ne peuvent en conséquence poser leurs questions ou apporter leurs commentaires sur le rapport des faits saillants du rapport financier 2019 ;

**Attendu que**

le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation recommande que les municipalités prévoient une période de 15 jours suivant la publication des faits saillants sur le site de la municipalité afin de permettre aux citoyens de soumettre leurs questions et commentaires ;

EN CONSÉQUENCE,  
108-2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents ;

Que le rapport des faits saillants du rapport financier 2019 soit publié sur le site web de la municipalité ;

Que les citoyens bénéficient d'une période de 15 jours suivant la publication du rapport pour soumettre leurs questions et commentaires par courriel ;

Que les réponses seront données lors de la séance subséquente.

**10. Rapport de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest**

M. Dany Chénard informe les membres du conseil qu'une nouvelle Directrice générale, trésorière a été embauchée, il s'agit de Madame Mélanie Beaulieu elle est entrée en poste aujourd'hui. La page Web de la Régie sera mise à jour, c'est Madame Catherine Marier qui fera le nécessaire.

**11. Rapports d'organismes**

**M. Réal Lévesque conseiller** informe les élus que :

En ce qui concerne la garderie, elle est actuellement à 50 % de sa capacité elle atteindra sa pleine capacité d'ici la fin juin. Le comité prépare la rentrée de deux (2) autres groupes dont une pouponnière. Les groupes sont présentement complets ainsi que les employés. Un poste de cuisinière a été affiché sur Facebook. La Régie interne sera mise à jour dont un guide des conditions de travail.

En ce qui concerne le comité pour les matières résiduelles, une rencontre s'est tenue par vidéoconférence le 13 mai dernier. Il a été question d'un résumé de l'état de la situation du regroupement.

Un document de 14 pages a été préparé à cet effet.

Il y aura un appel de proposition pour diminuer l'utilisation de plastique à usage unique, exemple; les sacs d'épicerie. Pour ce qui est des plastiques agricoles, c'est à suivre.

Des statistiques en tonnages ont été faites. La municipalité de Saint-Denis se situe au 2<sup>e</sup> rang quant à la performance dans toutes les catégories de matières. Les statistiques sont basées sur les années 2015 à 2019.

L'envoi des déchets au site d'enfouissement représente 64,5 % du tonnage total, les matières organiques 10,2% et les matières recyclables 25,3%

Une mise en situation était nécessaire afin de préparer un plan d'action en vue de diminuer le tonnage des déchets.

St-Philippe a soulevé la problématique des balles rondes (plastiques agricoles), Mont-Carmel rencontre une problématique relative au Lac de l'Est.

M. Étienne Brodeur demande qu'elles seront les prochaines étapes.

M. Lévesque informe que le comité songe à travailler avec l'économie circulaire en vue de diminuer les déchets.

Lors d'une prochaine rencontre, les membres du comité proposeront une marche à suivre.

**Mme Lynda Lizotte conseillère** informe les élus que la Bibliothèque ouvrira le 6 juin prochain. Madame Lizotte fait la lecture d'un communiqué qui sera envoyé aux citoyens de Saint-Denis et affiché sur le site Web municipal.

M. Étienne Brodeur demande de quelle façon seront traités les retards lors de la récupération des livres.

Mme Lizotte informe que les livres empruntés avant la période de confinement ne seront pas assujettis à une pénalité de retard toutefois pour les emprunts faits à partir du 6 juin, les règles habituelles seront appliquées.

Mme Manon Bélanger demande s'il y a un registre de livres disponibles.

Mme Lizotte vérifiera ce qui pourra être mis en place afin que les citoyens puissent consulter le registre.

M. Jean Dallaire précise que le communiqué sera envoyé aux citoyens de Saint-Denis dès mercredi de cette semaine.

**M. Étienne Brodeur conseiller** informe les élus que le Comité de développement n'a pas eu de rencontre, mais qu'une est prévue ce mercredi.

La cantine ouvrira ce jeudi 4 juin.

En ce qui concerne le Symposium de peinture, même s'il n'y a pas d'événement cette année, les membres du conseil d'administration se réunissent pour préparer l'année 2021.

Le Comité de la Chapelle se réunit pour voir quand ils feront des travaux d'améliorations.

La Maison Chapais fera une collecte de cannettes. Un avis a été envoyé aux citoyens. Leur Assemblée générale annuelle se tiendra par vidéoconférence le 25 juin à 19 h 00.

**Mme Manon Bélanger conseillère** informe les élus qu'il y aura une maternelle 4 ans à Saint-Denis et une maternelle 5 ans à Saint-Philippe. Le nombre d'inscriptions à Saint-Denis est très juste, il ne faut donc pas qu'aucun parent ne se désiste.

En ce qui concerne le camp de jour, plusieurs réunions se sont tenues par vidéoconférence et il n'y a pas encore de décision de prise faute de personnel et de multiples restrictions.

M. Étienne Brodeur tient à remercier tous ceux qui travaillent dans ce dossier.

M. Dany Chénard demande ce que font les autres municipalités autour.

M. Réal Lévesque informe que la maternelle 4 ans touche la clientèle de la garderie avec la maternelle 4 ans.

Mme Manon Bélanger précise que la maternelle 4 ans bénéficie également du service de garde de l'école.

## **12. Modification à la couverture d'assurance de la Corporation pour le maintien des lieux historiques**

CONSIDÉRANT que la *Corporation pour le maintien des lieux historiques de Saint-Denis* a été ajoutée à la couverture d'assurance de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la résolution du conseil # 109-2020 venait confirmer un montant de la prime à 2 044,84 \$;

CONSIDÉRANT que la *Corporation pour le maintien des lieux historiques de Saint-Denis* a demandé une protection pour l'ajout de biens matériels;

EN CONSÉQUENCE,  
109-2020

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter une modification à la prime d'assurance de la *Corporation pour le maintien des lieux historiques de Saint-Denis* pour un montant additionnel de 289,16 \$ pour un montant total de 2 334 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 1<sup>er</sup> juin 2021. Montant que sera rechargé à l'organisme.

### **13. Correspondance**

#### **13.1 Services Kam-Aide inc.**

Abandon dû des activités *dans votre assiette*.

Service Kam-Aide avait un projet de financement pour une chambre de réfrigération en lien avec les activités *dans votre assiette*.

Comme ce service n'a pas pu s'autofinancer après 4 ans ils ont décidé de mettre un terme à ces activités et en même temps le projet de chambre de réfrigération n'aura pas lieu.

La municipalité ayant apporté une aide financière de 100 \$, service Kam-Aide inc. a remboursé la municipalité.

#### **13.2 Moisson Kamouraska**

##### **Appui financier**

CONSIDÉRANT que nous vivons une pandémie et que plusieurs personnes vivent des moments difficiles financièrement;

CONSIDÉRANT qu'un mouvement de solidarité s'est installé avec les municipalités sensibilisées à cette réalité ;

M. Dallaire, maire informe les membres du conseil que Moisson Kamouraska prépare également en collaboration avec des restaurateurs et la MRC de Kamouraska une campagne spéciale pour venir en aide aux familles.

M. Étienne Brodeur suggère que la municipalité mette un effort dans la campagne spéciale.

M. Réal Lévesque suggère que la municipalité contribue aux deux projets.

EN CONSÉQUENCE,  
110-2020

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

Et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de 250 \$ à l'organisme *Moisson Kamouraska* afin d'aider les familles de notre région qui en ont besoin.

#### **13.3 Association forestière bas-laurentienne**

##### **Adhésion 2020 - renouvellement**

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement du statut de membre de l'Association forestière bas-laurentienne;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la municipalité peut offrir différentes variétés d'arbres aux citoyens de Saint-Denis grâce à cette association, et ce tout à fait gratuitement;

EN CONSÉQUENCE,  
111-2020

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie renouvelle son statut de membre à l'Association forestière bas-laurentienne au montant de 75,00 \$ pour les années 2020-2021.

#### **13.4 École secondaire Chanoine-Beaudet**

Remerciements pour le don au *Gala des Mérites 2020*.

M. Dallaire souligne le fait qu'un élève de Saint-Denis aurait reçu une mention spéciale. Des recherches seront faites et une lettre de félicitations sera envoyée à l'élève en question.

#### **13.5 Maison Chapais – demande de déboursé**

CONSIDÉRANT une lettre reçue en date du 1<sup>er</sup> juin du Directeur général de la Maison Chapais;

CONSIDÉRANT que le début de la saison touristique approche à grands pas, le Directeur demande l'appui financier de la municipalité afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités;

EN CONSÉQUENCE,  
112-2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter d'apporter une aide financière de 6 000 \$ à la Maison Chapais (Association Patrimoniale de Saint-Denis) et de procéder au déboursé.

#### 14. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention des membres du conseil.

#### 15. Période de questions

Aucune question portée à l'attention des membres du conseil.

#### 16. Clôture et levée de la séance

113-2020

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h0.

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
M. Jean Dallaire,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Desjardins,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Boutellerie

#### LISTE DES COMPTES À PAYER

6 TEM TI	160,97 \$
AFFILE TOUT	574,88 \$
AGROENVIROLAB	55,00 \$
ANNE DESJARDINS (km dépôt(mars)-interr.registre foncier-poste covid-poste asphaltage-poste emploi-masques)	283,95 \$
AVANTIS COOPÉRATIVE	110,81 \$
BÉTONIÈRES DU GOLF INC.	369,10 \$
BIONEST	579,48 \$
BMR AVANTIS	404,65 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	594,21 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT	2 223,63 \$
CONFÉRENCE DIALOGUE	307,05 \$

CONTENEURS KRT INC.	1 779,72 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	559,80 \$
FERME PIERRE GARON	3 449,25 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.	86,23 \$
LE SPÉCIALISTE DU PONCEAU	17 246,25 \$
MALLETTE S.E.N.C.R.L.	6 323,63 \$
MRC DE KAMOURASKA	33 888,00 \$
MUNICIPALITÉ DE RIVIERE-OUELLE	2 503,49 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUES INC	21,85 \$
QUÉBEC MUNICIPAL	197,38 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 597,92 \$
SERVICES D'ENTRETIEN D.L. ENR.	223,75 \$
SUZANNE DUBÉ(km-btle covid-poste fosse septique-poste covid)	99,21 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	2 690,42 \$
ULTIMA ASSURANCE	2 334,00 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT	100,00 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	6 589,76 \$
	SOUS-TOTAL 88 354,39 \$

---

**PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE MAI 2020**

---

SALAIRES (MAI 2020)	7 054,29 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (MAI 2020)	3 316,42 \$
GREAT WEST	642,02 \$
VIDÉOTRON	146,07 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 159,69 \$
FRAIS BANCAIRE	160,34 \$
	SOUS-TOTAL 13 478,83 \$
	GRAND-TOTAL <u>101 833,22 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2020 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 1er juin 2020

Annexe

Résolution

106-2020

---

Par: Anne Desjardins  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière